

RENCONTRE AVEC BRUNO BONNELL

## « Les entreprises doivent oser grandir ! »



■ Bruno Bonnell est député de Villeurbanne, dans le Rhône. Photo Emmanuelle BABE

Le député de Villeurbanne, vice-président de la commission spéciale pour la loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises), revient sur les grandes lignes du projet.

Examinée par les parlementaires cette semaine, la loi Pacte est un projet tentaculaire, avec 70 articles, plus de 1 000 pages, 2 700 amendements... Pour quel objectif ?

« C'est la seule question à poser. L'objectif est de faire grandir les entreprises françaises, à la fois physiquement et psychologiquement. Le tissu d'entreprises français ressemble à la savane africaine : beaucoup de jeunes pousses, quelques arbustes et des gros baobabs, les CAC40. En Allemagne, c'est une jungle, avec des arbres de différentes tailles, reliés par des lianes. La diversité l'enrichit et la fait grandir. Nous, on a beaucoup poussé, mais dans la réalité, si on n'a pas assez de sociétés de taille intermédiaires, des ETI, si on n'a pas de passerelles, on assèche notre écosystème. »

Comment la loi Pacte va-t-elle agir ?

« Elle va simplifier des procédures, comme la création et la liquidation d'entreprises ou les seuils. Aujourd'hui, nous en avons 199, on les ramène à trois : 10, 50 et 250 employés. Et vous avez cinq ans pour vous mettre en conformité. Il y a aussi tout un ensemble de mesures pour que les sociétés prennent des fonds propres. Il y a la réforme intelligente des introductions en bourse, il y a les plans d'épargne retraite pour que des employés aient des avanta-

ges à investir dans leur société, la restructuration de la Caisse des dépôts et des consignations. On donne aux entreprises des moyens simples d'oser grandir. Il faut oser grandir ! »

Et pour les salariés ?

« Les conseils d'administration seront ouverts aux salariés, de manière plus large qu'aujourd'hui, pour qu'ils participent à la gouvernance. Nous modifions aussi le code civil en donnant à l'entreprise une responsabilité plus grande que celle de faire de l'argent, pour qu'elle prenne en compte les enjeux environnementaux et sociaux. »

Certaines entreprises le faisaient déjà. Cela ne ressemble pas à une simplification...

« On ne leur dit pas : "On va vous donner des règles". Nous souhaitons les mettre devant leurs responsabilités. L'impôt n'est pas la seule externalité. L'idée, ce n'est pas d'être coercitif, mais d'être incitatif. »

Dans la loi Pacte, il y a aussi les privatisations d'Aéroports de Paris, d'Engie, de la Française des Jeux. Un sujet délicat...

« Jusqu'aux années 2000, nous étions dans une économie de rattrapage. Maintenant, nous sommes dans une économie de l'innovation. Ça change tout. Les entreprises doivent faire des ruptures d'innovation. C'est pourquoi on crée un fond spécial en se désengageant d'actifs que l'on considère non stratégiques. LA FDJ rapporte des dividendes, mais surtout des taxes, qui ne seront pas remises en question. L'objectif est de générer 10 milliards d'euros qui vont être placés au Trésor à 2,5% et vont donc rapporter 250 millions par an. Ces intérêts seront utilisés pour la recherche, dans certains domaines comme, par exemple, l'intelligence artificielle appliquée au diagnostic médical. »

Mais 250 millions, ce n'est pas un peu léger pour faire pour faire de la recherche et du développement ?

« Vous n'avez pas tort. L'idée, c'est d'amorcer la pompe, de déclencher du partenariat public privé, du co-investissement... »

Propos recueillis par  
Jean-Philippe CAVAILLEZ

### BIO EXPRESS

#### ■ Bruno Bonnell

Âgé de 59 ans, Bruno Bonnell est député de la 6<sup>e</sup> circonscription du Rhône, élu en 2017 sous l'étiquette de la République en Marche face à Najat Vallaud-Belkacem. Ancien président d'Infogrames, dont il a été l'un des cofondateurs, d'Atari, et de Robopolis, il est également président du conseil d'administration d'EMLYON Business School.